

certaines précisions sur les initiatives que le Premier ministre annonce aujourd'hui à Ottawa et que le Canada entend promouvoir au cours des prochains mois.

D'abord il importe avant tout d'être réaliste. Pour le Canada, prétendre avoir à ce stade-ci la solution pour régler les problèmes du Moyen-Orient serait présomptueux. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il appartient, en premier lieu, aux pays de la région de trouver ensemble des solutions à la situation une fois la guerre terminée. Aucune solution durable ne sera imposée de l'extérieur. L'engagement des pays immédiatement concernés est une condition *sine qua non* de la stabilité et de la sécurité dans cette région.

Cela dit, il s'agit d'une tâche considérable qui exigera aussi le concours des pays extérieurs au Moyen-Orient. En effet, plusieurs des causes de l'instabilité dans cette région, tel le problème central de la prolifération des armements, appelle des solutions qui nécessitent l'engagement de toute la communauté internationale. Il faudra aussi compter sur la mobilisation des ressources internationales, notamment des Nations Unies, pour répondre aux problèmes humanitaires et aux problèmes de sécurité que l'aventurisme de Saddam Hussein a aggravés.

Essayons d'esquisser les enjeux de l'après-guerre et la nature de la contribution d'un pays comme le nôtre.

#### ENJEUX IMMÉDIATS DE L'APRÈS-GUERRE

D'abord, une fois les objectifs des résolutions du Conseil de sécurité atteints et une fois le cessez-le-feu acquis, trois questions pressantes s'imposeront:

- l'assistance humanitaire aux populations civiles et aux personnes déplacées;
- la mise en place d'une force de maintien de la paix;
- la réparation des dommages causés à l'environnement par les imposantes nappes de pétrole dans le Golfe.

#### 1) AIDE HUMANITAIRE

Au niveau de l'aide humanitaire, il s'agira de poursuivre les formidables efforts de coordination et de coopération engagé par les différents organismes internationaux. Ces organisations (le Haut-commissariat aux réfugiés, le Comité de la Croix rouge internationale, UNDR0, etc.) ont déjà accompli un travail colossal et continuent d'apporter un secours efficace. Le Canada a contribué de manière substantielle à ces efforts en accordant une somme de quelque 16 millions de dollars sur l'enveloppe totale de 77,5 millions consacrée à la coopération économique et humanitaire. Nous entendons maintenir notre engagement et ne pas pratiquer a priori l'exclusion. Il faudra